

Classe de cinquième

Histoire

DU MOYEN ÂGE AUX TEMPS MODERNES

À l'école primaire, les élèves ont abordé le Moyen Age, les Temps modernes et la Polynésie aux temps anciens.

Le programme de cinquième s'ouvre par **l'étude des civilisations océaniques pré-européennes, puis** la découverte de la naissance de l'islam (fait religieux) et de l'Islam médiéval (civilisation).

Le reste du programme couvre une période au cours de laquelle la civilisation médiévale européenne s'est élaborée (christianisme, féodalité, lente émergence de l'État). L'Europe a connu ensuite, à partir de la fin du XVe siècle, des bouleversements culturels et intellectuels, l'ouverture, jusque-là limitée, vers les autres mondes et l'affirmation de l'État.

La place de l'histoire des arts est importante dans chacune des parties du programme, dans la mesure même où ce programme est orienté essentiellement vers l'étude de grandes *aires de civilisations* entre le VIIe siècle et la fin du XVIIe siècle.

Au cours de cette seconde année de collège, les élèves continuent à se familiariser avec différents types de sources historiques. Ils apprennent à les situer dans le temps et dans un contexte donné. En lien avec les progressions souhaitées en français, ils doivent être capables de construire, à l'oral comme à l'écrit, des récits organisés plus développés.

Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.

I. LES CIVILISATIONS OCÉANIENNES (environ 20% du temps consacré à l'histoire)

CONNAISSANCES

Le monde océanien à l'époque pré-européenne

La Polynésie orientale à l'époque pré-européenne

L'étude portera sur les principaux éléments constitutifs de cette civilisation c'est-à-dire la vie religieuse et politique (mythologie, exercice du culte, pouvoirs des ari'i, rôle du marae...), la vie économique, la vie artistique et les rythmes de la vie quotidienne.

DÉMARCHES

*On présentera les trois civilisations océaniques.
On évitera cependant de s'attarder sur l'aire micronésienne, lointaine et complexe dans sa dynamique historique.
On s'attachera par contre à rappeler la solution de continuité existant entre les ethnies mélanésiennes et polynésiennes
On comparera ensuite les sociétés mélanésiennes et polynésiennes.*

L'étude peut être conduite à partir de dossiers exploités par les élèves en activités de groupes. Chaque dossier correspond à un aspect de cette civilisation. Ce thème d'étude se prête particulièrement à la visite du Musée de Tahiti et des Iles et/ou d'un site archéologique (marae).

CAPACITES

Connaître et utiliser les repères suivants

la période et la situation de la civilisation des Anciens Polynésiens avant l'arrivée des Européens.

Carte du Pacifique avec les 3 aires culturelles

le triangle polynésien

Raconter et expliquer

- *quelques légendes polynésiennes (Taaroa, Hina, Hiro, les trois cascades, Piripirima, le cocotier...)*

Décrire quelques éléments de la civilisation des Anciens Polynésiens

- *Un marae, une pirogue double*
- *une production artistique (tatouage, tapa, sculpture...)*

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de cinquième
Polynésie française

II. LES DÉBUTS DE L'ISLAM
(environ 10% du temps consacré à l'histoire)

CONNAISSANCES

Les musulmans sont abordés **dans le contexte de la conquête et des premiers empires** arabes, dans lequel la tradition islamique est écrite (VIIe - IXe siècle).

Quelques uns **des récits de la tradition (Coran...)** sont étudiés comme fondements de l'islam.

Les étapes de son extension depuis Mahomet et sa diversité religieuse et culturelle sont présentées.

DEMARCHES

L'étude commence par la **contextualisation des débuts de l'islam**. Elle est fondée sur des sources historiques, le récit d'un événement (la conquête de la Palestine-Syrie, de l'Égypte...) ou d'un personnage.

Le Coran permet d'aborder le personnage de Mahomet.

L'étude est conduite à partir de **la vie urbaine** (à Damas, Cordoue, Bagdad...). Elle comprend la présentation **d'une mosquée. Elle débouche sur une carte** qui situe le monde musulman médiéval par rapport à ses voisins.

CAPACITES

Connaître et utiliser les repères suivants

- L'Hégire : 622
- L'extension de l'islam à l'époque de l'empire omeyyade ou abbasside sur une carte du bassin méditerranéen

Raconter et expliquer

- Un épisode de l'expansion musulmane
- Quelques épisodes de la tradition musulmane significatifs des croyances

Décrire

- Une mosquée (Médine, Damas, Cordoue...)
- Une ville (Bagdad, Damas, Cordoue...)

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de cinquième
Polynésie française

III - L'OCCIDENT FÉODAL, XIe - XVe siècles
(environ 30 % du temps consacré à l'histoire)

Thème 1 – PAYSANS, SEIGNEURS ET ORGANISATION FÉODALE

CONNAISSANCES

La seigneurie est le cadre de l'étude des conditions de vie et de travail des communautés paysannes et de l'aristocratie foncière ainsi que de leurs relations.

L'organisation féodale (liens « d'homme à homme », *fief, vassal et suzerain*) et **l'émergence de l'État en France** qui s'impose progressivement comme une autorité souveraine et sacrée.

DÉMARCHES

La France est le cadre privilégié de l'étude, située au moment où le village médiéval se met en place.

L'étude est conduite à partir :

- **d'images** tirées d'œuvres d'art, d'hommes et de femmes dans les travaux paysans ;
- **de l'exemple d'une seigneurie réelle** (et non de son schéma virtuel) avec le château fort, un village et son organisation ;
- **d'images ou des récits médiévaux au choix** témoignant du mode de vie des hommes et des femmes de l'aristocratie.

La France est le cadre privilégié de l'étude. Celle-ci est conduite à partir d'exemples au choix :

- *de personnages significatifs de la construction de l'État en France : Charles VII et Jeanne d'Arc, Louis XI...), ou*
- *d'événements significatifs de l'affirmation de l'État (le sacre de Charles VII...).*

A la fin de l'étude, les élèves découvrent une carte des principales monarchies de l'Europe à la fin du XVe siècle.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- La naissance du village médiéval : Xe – XIe siècle
- d'une seigneurie
- *Un événement significatif de l'affirmation de l'État en France*
- *Une carte de l'évolution du domaine royal et des pouvoirs du roi en France, Xe - XVe siècle*

Décrire quelques aspects

- d'un village médiéval,
- du travail paysan au Moyen Âge,
- du mode de vie noble.

Décrire et expliquer le système féodal comme organisation de l'aristocratie, puis comme instrument du pouvoir royal

Thème 2 - LA PLACE DE L'ÉGLISE

CONNAISSANCES

On fait découvrir quelques aspects du **sentiment religieux**. La **volonté de l'Église de guider les consciences** (dogmes et pratiques, lutte contre l'hérésie, inquisition...) et **sa puissance économique et son rôle social et intellectuel** (insertion dans le système seigneurial, assistance aux pauvres et aux malades, universités...) sont mises en évidence.

DÉMARCHES

L'étude est conduite à partir:

- de l'**exemple au choix** d'une abbaye et de son ordre religieux masculin ou féminin ;
- de l'**exemple au choix** d'une église romane et une cathédrale gothique, dans leurs dimensions religieuse, artistique, sociale et politique ;
- de l'**exemple au choix** d'une œuvre d'art: statuaire, reliquaire, fresque, chant... ;
- de l'**exemple au choix** d'un grand personnage religieux, homme ou femme.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- L'âge des églises romanes : Xe - XIIe siècle
- L'âge des églises gothiques : XIIe – XVIe siècle

Raconter quelques épisodes de la vie d'un grand personnage religieux, homme ou femme

Décrire une abbaye et **expliquer** son organisation

Décrire une église

Thème 3- L'EXPANSION DE L'OCCIDENT

CONNAISSANCES

L'**expansion de l'Occident**, d'abord économique (développement du commerce) est aussi religieuse et militaire (*Reconquista*, croisades).

Elle se concrétise dans le **développement de villes**.

DÉMARCHES

L'étude est conduite à partir:

- d'un **exemple au choix** d'une grande ville et de son architecture ;
- d'un **exemple au choix** de l'expansion de la chrétienté occidentale.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- Première croisade : 1096-1099
- Les espaces de l'expansion de la chrétienté sur une carte de l'Europe et de la Méditerranée, XIe– XIVe siècle

Raconter et **expliquer** un épisode des croisades ou de la *Reconquista*.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de cinquième
Polynésie française

IV. VERS LA MODERNITÉ, fin XVIe – XVIIe siècle
(environ 40% du temps consacré à l'histoire)

Thème 1 - LES BOULEVERSEMENTS CULTURELS ET INTELLECTUELS (XVIe – XVIIe siècle)

CONNAISSANCES

Entre le XVIe et le XVIIe siècle, l'Europe connaît des bouleversements culturels, religieux et scientifiques qui donnent une nouvelle vision du monde et de l'homme.

- Les découvertes européennes et la conquête des empires avec leurs conséquences politiques, économiques et sociales ouvrent le monde aux Européens et leur font découvrir le Pacifique.

(Les traites orientale, transsaharienne et interne à l'Afrique noire : les routes commerciales, les acteurs et les victimes du trafic.)

- La Renaissance renouvelle les formes de l'expression artistique;

- La crise religieuse remet en cause l'unité du christianisme occidental (Réformes) au sein duquel les confessions s'affirment et s'affrontent (catholiques, protestants) ;

- La révolution de la pensée scientifique aux XVIe et XVIIe siècles introduit une nouvelle conception du monde.

DÉMARCHES

L'étude est conduite à partir d'exemples au choix qui sont replacés dans le contexte général de l'histoire de l'Europe et du monde.

Ouverture au monde :

- un voyage de découverte et un épisode de la conquête ;
- une carte des découvertes européennes et des premiers empires.
- *Le Pacifique des premiers explorateurs*

L'étude de la naissance et du développement des traites négrières est conduite à partir de l'exemple au choix d'une route ou d'un trafic des esclaves vers l'Afrique du Nord ou l'Orient et débouche sur une carte des courants de la traite des noirs avant le XVIe siècle.

Bouleversements culturels :

- la vie et l'œuvre, d'un artiste ou d'un mécène de la Renaissance ou un lieu et ses œuvres d'art ;
- une carte des foyers et de la diffusion de la Renaissance.

La crise religieuse de la chrétienté :

- un personnage lié aux Réformes ou un événement ;
- une carte de l'Europe en 1648.

L'évolution de la pensée scientifique :

- aspects de la vie et de l'œuvre d'un savant du XVIe siècle ou du XVIIe siècle.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Le premier voyage de Christophe Colomb (1492) ou le voyage de Magellan (1519 -1521) sur une carte du monde
- La Renaissance (XVe - XVIe siècle) et ses foyers en Europe
- Le siècle des Réformes et des guerres de religion : XVIe siècle
- *Magellan (1521)*
- *Fin XVIème siècle : passage des Espagnols aux Marquises.*

Décrire quelques aspects

- *de la traite orientale ou de la traite transsaharienne*

Raconter et expliquer un épisode des découvertes ou de la conquête de l'empire espagnol d'Amérique

Raconter un épisode de la vie d'un artiste ou d'un mécène **ou décrire** un monument ou une œuvre d'art comme témoignages de la Renaissance.

Raconter un épisode significatif des Réformes (dans les vies de Luther, de Calvin ou d'un réformateur catholique...) **et expliquer** ses conséquences

Raconter un épisode significatif des progrès ou débats scientifiques des XVIe et XVIIe siècles (Copernic ou Galilée...) **et expliquer** sa nouveauté

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de cinquième
Polynésie française

Thème 2 - L'ÉMERGENCE DU « ROI ABSOLU »

CONNAISSANCES

La monarchie française subit une éclipse dans le contexte des conflits religieux du XVI^e siècle, à l'issue desquels l'État royal finit par s'affirmer comme seul capable d'imposer la paix civile (1598).

Les rois revendiquent alors un « **pouvoir absolu** » qui atteint son apogée avec **Louis XIV** et se met en scène à Versailles.

DÉMARCHES

L'étude qui est conduite à partir d'**exemples au choix**:

- de la vie et l'action d'un souverain
- d'un événement significatif

Le château de Versailles et la cour sous Louis XIV, et une œuvre littéraire ou artistique de son règne au choix sont étudiés pour donner quelques images du « roi absolu » et de son rôle dans l'État.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- L'Édit de Nantes, 1598
- L'évolution des limites du royaume, du début du XVI^e siècle à 1715
- 1661-1715 : le règne personnel de Louis XIV

Raconter une journée de Louis XIV à Versailles révélatrice du pouvoir d'roi

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de cinquième
Polynésie française

Classe de cinquième

Géographie

HUMANITÉ ET DEVELOPPEMENT DURABLE

À l'école primaire, une première approche du développement durable a été opérée dans les enseignements de géographie et de sciences. Une action concrète de développement durable a été étudiée en sixième dans le cadre de l'éducation civique.

Le programme de la classe de 5^{ème} est consacré à la poursuite de l'étude du développement durable. Une étude de cas, placée en tout début de programme permet, en posant les trois dimensions du développement durable, d'appréhender simplement le concept. La première partie du programme s'ouvre sur les hommes, car c'est l'humanité qui est au coeur du développement durable. La deuxième partie aborde la question majeure des inégalités des conditions de vie, de richesses et de développement des sociétés, aux différents niveaux de l'échelle géographique. La troisième partie s'attache aux rapports entre les sociétés et les ressources. Ces rapports sont étudiés sous l'angle du développement durable à travers les questions d'aménagement et d'usage, de préservation et de partage des ressources entre les territoires et entre les hommes.

La démarche géographique privilégie des études de cas à partir desquelles les élèves constatent les inégalités et les déséquilibres, perçoivent les jeux d'acteurs, les impacts des actions des hommes sur l'environnement et mesurent l'importance des choix politiques. Ces études de cas prennent pleinement leur sens par une mise en perspective à d'autres échelles géographiques et parfois de temps. Elles sont choisies de manière à ce que les élèves puissent poursuivre le parcours des différentes parties du monde.

L'apport majeur de la géographie dans l'approche du développement durable repose, outre sa dimension humaine et sociale, sur la prise en compte des échelles. C'est à travers leur maniement que les élèves perçoivent, du local au mondial, l'interdépendance des sociétés comme des territoires.

Au terme de l'année de 5^{ème} les élèves sont capables, confrontés à l'étude d'un territoire, de mobiliser les trois dimensions du développement durable. Ils ont construit une connaissance claire des grandes oppositions du monde et des enjeux auxquels est confrontée l'humanité.

L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme.

I - LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (environ 25% du temps consacré à la géographie)	
Thème 1 – LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE	
CONNAISSANCES Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement durable dans un territoire sont précisés, définis et mis en relation.	DÉMARCHES Ces enjeux sont abordés à partir d'une étude de cas au choix: -un enjeu d'aménagement dans un territoire (déchets, transports et déplacements, équipement touristique et de loisirs...) -le choix d'un enjeu d'aménagement local est à privilégier. L'étude de cas débouche sur une approche de la notion de développement durable
CAPACITÉS Identifier les principaux enjeux du développement durable dans le territoire étudié.	

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de cinquième
Polynésie française

Thème 2 - LES DYNAMIQUES DE LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Croissance démographique et développement</p> <p>La population mondiale continue d'augmenter même si le rythme de cette croissance se ralentit. La croissance démographique est mise en relation avec les enjeux du développement durable, aux différentes échelles.</p> <p>Des fronts pionniers étendent le peuplement sur les marges de certains foyers de population.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Une étude de cas au choix : -l'Inde ; -la Chine. - l'Océanie intertropicale.</p> <p>Une étude de cas au choix : un front pionnier -en Amérique latine, -en Afrique.</p> <p>Ces études de cas sont mises en contexte sur les planisphères de la croissance de la population et sur celui du développement humain.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Localiser et situer les Etats les plus peuplés du monde Décrire l'évolution démographique de l'Inde, de la Chine ou de l'Océanie intertropicale. Décrire et expliquer : -la relation entre croissance démographique et besoins des populations -un paysage d'un front pionnier Localiser et situer le front pionnier sur le planisphère des grands foyers de peuplement Identifier trois grands types d'évolution démographique à partir du planisphère de la croissance démographique</p>	
<p>II - DES SOCIÉTÉS INÉGALEMENT DÉVELOPPÉES (environ 35% du temps consacré à la géographie) On traitera seulement un des deux premiers thèmes. Les thèmes 3 et 4 sont obligatoires.</p>	
Thème 1 - DES INÉGALITÉS DEVANT LA SANTÉ	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Santé et développement</p> <p>L'amélioration de la santé au niveau mondial coexiste avec des inégalités sanitaires à toutes les échelles qui sont mises en relation avec les inégalités de développement.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Une étude de cas au choix : – une pandémie et sa diffusion dans le monde (la dengue par exemple) – les infrastructures sanitaires dans un pays développé et dans un pays pauvre.</p> <p>Cette étude débouche sur le constat des inégalités sanitaires dans le monde.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Localiser et situer les deux pays dont les infrastructures sanitaires ont été étudiées Décrire : -la pandémie étudiée, -les principales inégalités dans l'accès aux soins à partir de planisphères thématiques (vaccination, nombre de médecins...) Lire et décrire des planisphères de l'espérance de vie, de la mortalité infantile, de la pandémie</p>	

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de cinquième
Polynésie française

Thème 2 - DES INÉGALITÉS DEVANT L'ALPHABÉTISATION	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Éducation et développement</p> <p>L'inégal accès à l'éducation et au savoir représente un frein majeur au développement, en particulier lorsqu'il touche les femmes. Les inégalités en ce domaine sont mises en relation avec les inégalités de développement.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>On confronte des cartes de l'accès à l'éducation et de la richesse à l'échelle mondiale. Elles sont expliquées à partir des exemples comparés de l'alphabétisation et de l'accès à l'éducation dans un pays pauvre et dans un pays développé.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Localiser et situer les deux pays étudiés Décrire la situation de l'alphabétisation et de l'accès à l'éducation dans un pays pauvre et dans un pays développé Lire et décrire les principales inégalités sur un planisphère de l'alphabétisation ou de l'accès à l'éducation</p>	

Thème 3 - DES INÉGALITÉS DEVANT LES RISQUES (obligatoire)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Risques et développement</p> <p>L'inégale vulnérabilité des sociétés face aux risques est le résultat de différents facteurs parmi lesquels le niveau de développement occupe une place majeure. L'action de l'homme dans l'aménagement des territoires et sa perception des risques aggravent ou réduisent l'exposition aux risques.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Deux études de cas :</p> <p>Une catastrophe naturelle -dans un pays développé, -dans un pays pauvre, Si on choisit l'Océanie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les cyclones en Micronésie ou en Polynésie française • le volcanisme en Mélanésie ou en Nouvelle-Zélande <p>La comparaison démontre que deux aléas d'intensité voisine frappant deux sociétés différentes peuvent provoquer des dommages de nature et d'ampleur inégales. Ces études de cas sont mises en contexte au niveau mondial en s'appuyant sur des planisphères que l'on confronte (répartition de la population, risques naturels, Indice de Développement Humain...).</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Localiser et situer les deux pays étudiés Décrire une catastrophe naturelle et ses conséquences Expliquer : -la différence entre les conséquences d'une catastrophe dans un pays du Nord et dans un pays du Sud. -la relation entre vulnérabilité et développement</p>	

Classe de cinquième

Polynésie française

Thème 4 - LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE (obligatoire)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Pauvreté et développement</p> <p>Une part importante de l'humanité vit dans la pauvreté. La pauvreté constitue un frein au développement et un accélérateur des crises environnementales.</p>	<p>DÉMARCHE :</p> <p>Des exemples appuyés sur des paysages permettent de décrire les conditions de vie de populations pauvres Les inégalités socio-spatiales sont prises en compte aux différentes échelles. À l'échelle mondiale des cartes et des indicateurs statistiques (indicateurs de pauvreté humaine, de richesse et de développement humain) sont confrontés pour mettre en évidence les inégalités de développement.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Décrire : -les conditions de vie d'une population pauvre -les inégalités à différentes échelles. Lire et décrire une carte significative de la richesse et de la pauvreté dans l'espace mondial Localiser et situer les pays les plus pauvres du monde</p>	

<p>III- DES HOMMES ET DES RESSOURCES</p> <p>(environ 35% du temps consacré à la géographie) On traitera seulement un des trois premiers thèmes. Les thèmes 4 et 5 sont obligatoires</p>	
Thème 1 - LA QUESTION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>La sécurité alimentaire mondiale</p> <p>Elle dépend de plusieurs paramètres : l'augmentation des productions et leur qualité pour répondre à une demande croissante, les échanges des ressources agricoles à travers le monde et la préservation de l'environnement.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Une étude de cas au choix : – Étude comparée de la situation alimentaire dans deux sociétés différentes. – Le Brésil.</p> <p>L'étude de cas est replacée dans le contexte mondial à partir de cartes et de données statistiques concernant la production agricole et l'alimentation dans le monde.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Localiser et situer les pays étudiés Décrire et expliquer une situation alimentaire (sous alimentation, famine....) Localiser et situer, pour quelques produits agricoles majeurs, les grandes régions de production et de consommation dans le monde.</p>	

Thème 2 - MÉNAGER L'ATMOSPHÈRE	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>La qualité de l'air</p> <p>A toutes les échelles, du global (réchauffement climatique) au local (pollution de l'air urbain) les activités humaines et économiques ont un impact sur l'atmosphère. Des politiques sont mises en œuvre à tous les niveaux d'échelle pour réguler cet impact.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Une étude de cas au choix :</p> <p>La qualité de l'air</p> <ul style="list-style-type: none">-dans une grande ville d'Amérique du Nord ;-dans une grande ville d'Europe. <p>L'étude est mise en perspective à l'échelle mondiale à l'aide de la carte des pays émetteurs de gaz à effet de serre. La question de l'évolution du climat mondial est replacée dans une perspective historique.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Expliquer les évolutions de la qualité de l'air à l'échelle d'une agglomération</p> <p>Localiser et situer les principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre et établir une relation avec le niveau de développement et les choix énergétiques.</p>	

Thème 3 - LA QUESTION DE L'ÉNERGIE	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>La ressource énergétique</p> <p>La consommation mondiale d'énergie connaît une hausse accélérée et pour l'essentiel repose sur des énergies fossiles. L'éloignement entre les foyers de production d'énergie fossile et les principales zones de consommation suscite un trafic planétaire. Le contexte d'épuisement progressif nourrit des tensions géopolitiques et accélère la recherche de solutions (énergies de substitution, économies d'énergie...). le droit international.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Une étude de cas au choix :</p> <p>Les enjeux des hydrocarbures</p> <ul style="list-style-type: none">-de la Russie ;-du Moyen-Orient. <p>L'étude de cas est mise en perspective en abordant la question des réserves, de la production et des exportations mondiales d'hydrocarbures ainsi que leur poids dans les économies.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Décrire les enjeux énergétiques des hydrocarbures de la Russie ou du Moyen-Orient</p> <p>Localiser et situer :</p> <ul style="list-style-type: none">-les principaux pays consommateurs d'énergie-les principaux pays producteurs d'énergie fossile <p>Expliquer le lien entre croissance des besoins en énergie et croissance économique</p>	

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de cinquième
Polynésie française

Thème 4 - LA QUESTION DE L'ACCÈS À L'EAU (obligatoire)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>La ressource en eau</p> <p>L'eau douce est une ressource partiellement renouvelable et inégalement répartie. Sa rareté engendre des conflits et nécessite des arbitrages. Des aménagements sont nécessaires pour garantir l'accès à l'eau.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Une étude de cas au choix: L'exploitation, la consommation et la distribution de l'eau -dans un pays du Maghreb ; -en Australie.</p> <p>L'étude de cas est mise en contexte au niveau mondial en s'appuyant sur des cartes et des données statistiques. Cela permet de montrer l'importance élémentaire de l'eau pour les hommes et les activités, et de déboucher sur la question d'une gestion durable et collective de cette ressource.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Localiser et situer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les régions où l'eau douce est abondante et les régions où elle est plus rare. - les régions où une partie importante de la population n'a pas accès à une eau saine. <p>Décrire un conflit pour l'eau en mobilisant plusieurs niveaux d'échelles</p>	

Thème 5 - GÉRER LES OCÉANS ET LEURS RESSOURCES (obligatoire)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Les ressources océaniques</p> <p>La gestion et le partage des ressources océaniques constituent un enjeu et une source de rivalités entre les États, en partie régulées par le droit international.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Une étude de cas au choix:</p> <p>Une zone de pêche -dans l'Atlantique nord ; -en zone tropicale.</p> <p>Cette étude débouche sur la question de la gestion durable de la ressource océanique et des rivalités que suscite son exploitation.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Localiser et situer la zone de pêche choisie. Décrire les enjeux et les acteurs d'un conflit lié à la pêche</p>	

IV - UNE QUESTION AU CHOIX (environ 5% du temps consacré à la géographie)

Le choix est laissé au professeur de développer un des thèmes du programme ou de répondre aux questions que l'actualité peut susciter de la part des élèves.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classe de cinquième

Polynésie française

Programme d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire et le collège (cycles 2, 3 et 4)

Principes généraux

Articulés aux finalités éducatives générales définies par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, les axes principaux du programme d'enseignement moral et civique de l'école élémentaire au lycée se fondent sur les principes et les valeurs inscrits dans les grandes déclarations des Droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant et dans la Constitution de la Ve République.

1. L'éducation morale n'est pas du seul fait ni de la seule responsabilité de l'école ; elle commence dans la famille. L'enseignement moral et civique porte quant à lui sur les principes et valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique. Il se fait dans le cadre laïque qui est celui de la République et de l'école. Ce cadre impose de la part des personnels de l'éducation nationale une évidente obligation de neutralité, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l'affirmation des valeurs transmises. Les enseignants et les personnels d'éducation sont au contraire tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire.
2. Cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs de la République acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Ce sont les valeurs et les normes impliquées par l'acte même d'éduquer telle qu'une école républicaine et laïque peut en former le projet. Elles supposent une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. Cet enseignement requiert de l'enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme. À l'écoute de chacun, il encourage l'autonomie, l'esprit critique et de coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves.
3. Les connaissances et compétences à faire acquérir ne sont pas juxtaposées les unes aux autres. Elles s'intègrent dans une culture qui leur donne sens et cohérence et développe les dispositions à agir de façon morale et civique.
4. L'enseignement moral et civique a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Il met en œuvre quatre principes a)- penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix (principe d'autonomie) b)- comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (principe de discipline) c)- reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés) ; d)- construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens).
5. L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes (discussion, argumentation, projets communs, coopération...). Il prend également appui sur les différentes instances qui permettent l'expression des élèves dans les écoles et les collèges.
6. L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement.
7. Les connaissances et les compétences visées par l'enseignement moral et civique se construisent progressivement en lien avec la maturité de l'élève et son développement psychologique et social. Cela nécessite la reprise des objets enseignés et la consolidation des acquis en suivant des démarches diversifiées et adaptées à l'âge des élèves, afin que l'équipe puisse construire sur chacun des cycles une progression définie autour de quelques repères annuels.
8. Le caractère spécifique de l'enseignement moral et civique suppose la valorisation du travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires ; cet enseignement fait l'objet d'une évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non sur le comportement de l'élève.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classe de cinquième

Polynésie française

Finalités

Loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques.

Valeurs

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. Ces valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations.

Savoirs

Cet enseignement requiert l'appropriation de savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques...). Il n'existe pas de culture morale et civique sans les connaissances qui instruisent et éclairent les choix et l'engagement éthiques et civiques des personnes.

Pratiques

Développer les dispositions morales et civiques, c'est développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir. L'enseignement moral et civique est par excellence un enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement. Il n'est ni une simple exhortation édifiante, ni une transmission magistrale de connaissances et de valeurs. Il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...).

Architecture

La culture morale et civique comporte quatre dimensions, liées entre elles : une dimension sensible, une dimension normative, une dimension cognitive et une dimension pratique.

La sensibilité

La sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique : il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne. L'éducation à la sensibilité vise à mieux connaître et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d'autrui.

Le droit et la règle

L'éducation au droit et à la règle vise à faire acquérir le sens des règles au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement. Elle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes s'incarnent dans des règles communes. Elle tient compte du fait que les qualités attendues des futurs citoyens sont destinées à s'exprimer dans un cadre juridique et réglementaire donné que ces mêmes citoyens peuvent faire évoluer.

Le jugement

La formation du jugement moral doit permettre de comprendre et de discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie. C'est le résultat d'une éducation et d'un enseignement qui demandent, pour les élèves, d'appréhender le point de vue d'autrui, les différentes formes de raisonnement moral, d'être mis en situation d'argumenter, de délibérer en s'initiant à la complexité des problèmes moraux, et de justifier leurs choix. Les élèves sont des sujets dont l'autonomie ne peut être progressivement acquise que s'ils ont la capacité de veiller à la cohérence de leur pensée, à la portée de leurs paroles et à la responsabilité de leurs actions. Le développement du jugement moral, modulé selon les âges, fait appel de manière privilégiée aux capacités d'analyse, de discussion, d'échange, de confrontation des points de vue dans des situations problèmes. Il demande une attention particulière au travail du langage, dans toutes ses expressions écrites ou orales.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de cinquième
Polynésie française

L'engagement

On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et plus généralement la vie collective. L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits.

Organisation des tableaux

Les différentes dimensions de l'enseignement moral et civique se construisent de façon continue et progressive du début du cycle 2 jusqu'à la fin du cycle 4 en prenant appui sur le travail accompli à l'école maternelle. Les objectifs de formation sont donc, pour chaque dimension, identiques aux cycles 2, 3 et 4. Les compétences, connaissances, attitudes et objets d'enseignement mentionnés dans les colonnes précisent la progressivité de la formation de l'élève d'un cycle à l'autre.

Cycle 4

La sensibilité : soi et les autres		
Objectifs de formation		
1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.		
2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.		
3. Se sentir membre d'une collectivité.		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Exprimer des sentiments moraux à partir de questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres (proches ou lointains).	- Connaissance et reconnaissance de sentiments. - Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments moraux.	- Réflexions sur les différentes formes de racismes et de discriminations : partir d'une délibération du Défenseur des droits, d'un récit fictionnel ou de la vie quotidienne, de jeux de rôles, d'une recherche documentaire, d'œuvres artistiques, ou de la pratique de l'éducation physique et sportive.
2/a - Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui.	- Connaissance de soi et respect de l'autre, en lien avec l'éducation affective et sexuelle. - L'identité personnelle ; l'identité légale. - La question des addictions.	- La médiation scolaire : à partir d'une situation de tension dans une classe, travail mené par le professeur et le CPE avec le groupe d'élèves concernés, puis réflexion commune avec la classe (heure de vie de classe), puis travail écrit ou oral des élèves.
3/a - Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels, religieux.	- Expressions littéraires et artistiques et connaissance historique de l'aspiration à la liberté. - La francophonie. - Sentiment d'appartenance au destin commun de l'humanité.	- Étude d'une action en faveur de la solidarité sociale ou du développement durable.
3/b - Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.	- Citoyenneté française et citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles.	

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de cinquième
Polynésie française

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres		
Objectifs de formation		
1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.		
2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Expliquer les grands principes de la justice (droit à un procès équitable, droit à la défense) et leur lien avec le règlement intérieur et la vie de l'établissement.	- Le rôle de la justice : principes et fonctionnement. - Le règlement de l'établissement et les textes qui organisent la vie éducative.	- Du duel au procès, à partir d'exemples historiques ou littéraires. - L'usage d'Internet dans la vie sociale et politique.
1/b- Identifier les grandes étapes du parcours d'une loi dans la République française.	- La loi et la démocratie représentative. Leur lien avec la Constitution et les traités internationaux.	- Sensibilisation aux risques d'emprise mentale.
2/a - Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.	- Les différentes déclarations des Droits de l'homme. - Le statut juridique de l'enfant.	- Élaboration d'un projet de règlement intérieur ou d'une modification de celui-ci. - Évolution de la perception de la place de l'enfant dans l'histoire. - La question du dopage à partir de plusieurs entrées relevant de la physiologie, de l'analyse des pratiques sociales et de la question du droit. - Participation à des audiences au tribunal.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de cinquième
Polynésie française

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres		
Objectifs de formation		
1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.		
2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Expliquer les différentes dimensions de l'égalité, distinguer une inégalité d'une discrimination.	- Les différentes dimensions de l'égalité. - Les différentes formes de discrimination (raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes...).	- Étude de l'influence des sondages d'opinion dans le débat public. - La question des médias : dans le cadre de la Semaine de la presse, mener une réflexion sur la place et la diversité des médias dans la vie sociale et politique, sur les enjeux de la liberté de la presse.
1/b - Comprendre les enjeux de la laïcité (liberté de conscience et égalité des citoyens).	- Les principes de la laïcité.	- Travail sur la Charte de la laïcité.
2/a - Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique.	- Les principes d'un État démocratique et leurs traductions dans les régimes politiques démocratiques (ex. : les institutions de la Ve République).	- Égalité et non-discrimination : la perspective temporelle et spatiale, la dimension biologique de la diversité humaine, sa dimension culturelle, l'expression littéraire de l'inégalité et de l'injustice, le rôle du droit, l'éducation au respect de la règle.
2/b - Comprendre que deux valeurs de la République, la liberté et l'égalité, peuvent entrer en tension.	- Les libertés fondamentales (libertés de conscience, d'expression, d'association, de presse) et les droits fondamentaux de la personne. - Problèmes de la paix et de la guerre dans le monde et causes des conflits.	- Exercice du débat contradictoire.

L'engagement : agir individuellement et collectivement		
Objectifs de formation		
1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.		
2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité.	<ul style="list-style-type: none"> - Les responsabilités individuelles et collectives face aux risques majeurs. - La sécurité des personnes et des biens : organisations et problèmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Semaine citoyenne à l'occasion de l'élection des élèves délégués : procédure des candidatures, rédaction des professions de foi, règles du vote.
2/a - Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie.	<ul style="list-style-type: none"> - L'exercice de la citoyenneté dans une démocratie (conquête progressive, droits et devoirs des citoyens, rôle du vote, évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde...). - L'engagement politique, syndical, associatif, humanitaire : ses motivations, ses modalités, ses problèmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Instances participatives associant les représentants des élèves.
2/b Connaître les principaux droits sociaux.		<ul style="list-style-type: none"> - Les citoyens face aux risques naturels : à partir d'exemples de séismes, mener un travail sur les parts respectives des aléas naturels, des contextes sociaux et politiques, des responsabilités individuelles et collectives.
2/c - Comprendre la relation entre l'engagement des citoyens dans la cité et l'engagement des élèves dans l'établissement.	<ul style="list-style-type: none"> - Le rôle de l'opinion dans le débat démocratique. - L'engagement solidaire et coopératif de la France : les coopérations internationales et l'aide au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - À l'occasion du recensement des élèves âgés de 15 ans, faire comprendre le sens de cette opération, son lien avec la JDC et le rôle des citoyens dans la Défense nationale.
2/d - Connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale.	<ul style="list-style-type: none"> - La Journée défense et citoyenneté. - Les citoyens et la Défense nationale, les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie, les engagements européens et internationaux de la France. 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude d'une action militaire dans le cadre de l'Onu. - Création et animation de club ou d'association dans l'établissement, participation au foyer socio-éducatif et à l'association sportive.